



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défilés de mode

Question écrite n° 106925

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le poids des mannequins. L'ouverture cette semaine de la collection printemps-été 2007 en Espagne a suscité un débat sur le poids des mannequins. En effet, cinq mannequins jugés trop maigres ont été interdits de défilé sur les podiums de Madrid. L'image de minceur des mannequins, qui, pour la majorité, est le résultat de sacrifices alimentaires, influence énormément des jeunes filles qui ont cette fausse image de perfection, jusqu'à les faire basculer dans l'anorexie, maladie dévastatrice. Conscient de l'impact majeur de l'image esthétique que véhiculent les mannequins, il lui demande à s'il envisage de recommander aux organisations françaises des défilés de mode d'interdire à certains mannequins jugés trop maigres de défiler.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106925

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10772